



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis est par les présentes donné par la soussignée greffière que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Mirabel qui aura lieu le **13 mai 2024 à 19 heures, à l'hôtel de ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique**, Mirabel, le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

Propriété située au 12 055, rue Arthur-Sauvé (Lot 5 559 275) secteur du Domaine-Vert Nord, (2024-0059)

Afin de régulariser :

- une marge arrière de 3,27 mètres, alors que le règlement exige une marge arrière minimale de 7,50 mètres.

Tout intéressé pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil municipal avant qu'il ne prenne sa décision sur cette demande.

Donné à Mirabel, ce 16 avril 2024

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate